



Syndicat Autonome des Techniciens de l'Aviation Civile
www.satac.fr ■ DAC/SO - BP 70 116 - 33 704 Mérignac Cedex
Bureau National ■ Tél : 05 57 92 84 90 ■ Fax : 05 57 92 84 91
Secrétaire Général ■ Tél : 03 88 59 63 68 ■ Fax : 03 88 59 64 20



Monsieur le Directeur Général de l'Aviation Civile

DGAC
50, rue Henry Farman
75720 PARIS CEDEX 15

Strasbourg, le 11 décembre 2007

Objet : Organisation de la DGAC
N/Réf : SAT/SG 07-021

Monsieur le Directeur Général,

Un certain nombre d'informations nous parvient par voie indirecte sur une réorganisation complète de la DGAC, allant même jusqu'à un changement de nom en DGA.

D'après un récent mail adressé par le ministère à l'ensemble des personnels, la DGAC serait transformée en DGA (Direction Générale de l'Aviation) et composée de trois Directions :

- Une Direction chargée de la Navigation Aérienne
- Une Direction du Contrôle et de la Surveillance
- Une Direction chargée du transport aérien (infrastructures et régulation économique)

Il nous semble qu'une information des « partenaires » sociaux ne serait pas inutile.

C'est pourquoi, même si le sujet n'est pas lié au protocole DGAC, la présence simultanée de l'ensemble des Organisations Syndicales pour le Comité de Suivi du Protocole DGAC devrait, à notre sens, être mise à profit.

Nous avons donc l'honneur de vous demander, avant l'ouverture du Comité de Suivi du Protocole, de bien vouloir faire un point de la situation et nous permettre de vous faire part de nos premières réactions.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour le Bureau National
Le Secrétaire Général
Alain BELLARD